

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 9

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Audrey AVEZARD, Sophie ANTIGNY, Pauline LENFANT, Magali LIOTARD, Mélanie AYISSI, Rémy VIOUT.

L'an deux mille vingt-six et le 16 avril, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 9 avril 2026

SECRETAIRE DE SEANCE : Mélanie AYISSI

20260416.07

ELECTION DE LA COMMISSION EN CHARGES DES FINANCES

Exposé

Madame Fatima BOUVIER rappelle que la commission en charge des finances a pour vocation de préparer l'examen des questions budgétaires, comptables et financières du syndicat. Dans un syndicat sans fiscalité propre, cette commission revêt une importance particulière, dès lors que les ressources du syndicat reposent principalement sur les contributions des communes membres, et non sur un pouvoir fiscal autonome.

Cette commission peut notamment être chargée :

- D'examiner les orientations budgétaires du syndicat ;
- De préparer le budget primitif, les décisions modificatives et le compte financier ;
- D'analyser l'évolution des dépenses et recettes ;
- De proposer des arbitrages financiers ;
- De définir des emprunts ;
- De suivre les participations communales et, le cas échéant, les coûts par politique publique ou par service.

Son rôle reste préparatoire. Elle ne se substitue ni à la Présidente, qui prépare et exécute les délibérations, ni au Conseil Syndical, seul compétent pour adopter le budget et approuver les comptes. La Commission est composée d'au moins un élu par commune parmi les membres titulaires, les membres suppléants peuvent intégrer cette commission.

Cette commission sera présidée par la vice-présidente aux finances, Audrey AZEVARD.

Pour la commission en charge des finances se sont présentés :

Pour Sciez : Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS

Pour Anthy-sur-Léman : Rémy VIOUT

Pour Margencel : Sophie ANTIGNY

Décision

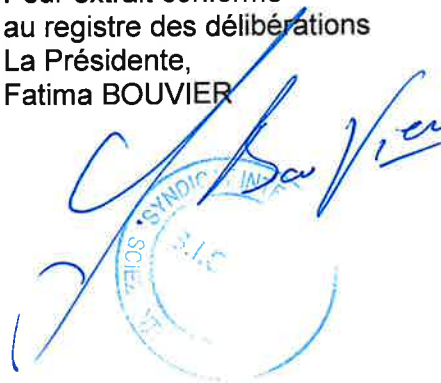
Après débats et votes, la constitution de la Commission en charge des finances a été approuvée à l'unanimité avec :

Pour Vice-Présidente : Madame Audrey AVEZARD

Pour membres : Rémy VIOUT, Sophie ANTIGNY, Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jour, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
La Présidente,
Fatima BOUVIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fatima Bouvier', is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT' at the top, 'SOCIÉTÉ' at the bottom, and 'S.I.C.' in the center. The signature is written in a cursive style.